



# PROJET EDUCATIF DE LA CLE

Le Conseil d'Administration de la Clé vous présente leurs valeurs éducatives et pédagogiques de l'association en lien avec ses activités.

Le Conseil d'Administration souhaite que le centre de loisirs soit un lieu :

- Où l'on respecte le rythme des enfants avec un accueil échelonné, des temps libres, des temps calmes, une organisation de la journée souple et des repas conviviaux pris en commun,
- Où l'on propose des activités basées sur le plaisir du jeu avec les autres, l'ouverture culturelle, l'intergénération et la solidarité,
- Où les aménagements de locaux permettent des jeux et des activités autonomes.

Le centre ouvre ses portes à Vihiers pendant les petites vacances, les vacances d'été et les mercredis après-midis et à Montilliers pendant les vacances d'été.

Le Centre de Loisirs permet aux enfants :

- De rencontrer des enfants différents de ceux de l'école,
- De partager des activités variées sur un site adapté,
- De se socialiser, de s'intégrer, d'être acteur de ses loisirs et de sa créativité,
- De s'épanouir en encourageant le respect de la différence,
- De jouer en respectant les autres enfants, les animateurs, les bénévoles, le matériel et l'environnement,
- D'être aidés pour trouver différents modes d'expression et devenir ainsi autonome,
- D'avoir des activités respectant leurs rythmes et leurs temps de repos.

Le Centre de Loisirs souhaite pour les familles :

- De trouver un lieu d'accueil pour tous les enfants en maintenant des tarifs à coefficient pour la mixité sociale,
- De trouver un lieu d'accueil régulier sur l'année avec une amplitude horaire de garderie matin et soir,
- De les informer régulièrement des règles de vie,
- De les rencontrer aux cours des échanges conviviaux et festifs,
- De discuter avec elles des projets éducatifs,
- De les responsabiliser afin de les impliquer et pour leur faire prendre conscience que nous sommes une association et non un service administratif.

Le Centre de Loisirs souhaite que chaque animateur de l'équipe éducative :

- Respecte les règles de fonctionnement,
- Aie le souci et le devoir de respecter et d'accepter chaque enfant tel qu'il est,
- Evalue les capacités physiques de l'enfant,

- Soit tenu d'avoir un comportement décent vis-à-vis de l'enfant (tenue, langage, tabac, alcool, ...) car il est avant tout un éducateur qui s'investit et devient référence pour l'enfant,
- Sache écouter, avoir de l'autorité quand il le faut, avoir des liens affectifs limités avec l'enfant,
- Range le matériel et entretienne les locaux et le matériel.

Le Centre de Loisirs est avant tout un lieu d'accueil où chacun doit apprendre à vivre en collectivité, respecter les locaux, le matériel, les jeux, respecter les règles de vie (hygiène et alimentaire).